



ACTUALITES EN BREF DU LUNDI

- HCR : les pays en développement accueillent 80% des réfugiés du monde
- FNUAP : avec davantage de sages-femmes on pourrait éviter 3,6 millions de décès
- Soudan : l'ONU salue un accord sur Abyei entre les parties en conflit
- Al Qaïda et Taliban : le Conseil de sécurité crée deux régimes de sanctions séparés
- Les Etats membres de l'AIEA jugent nécessaire de renforcer la sûreté nucléaire
- UNESCO : le Comité du patrimoine mondial se réunit pour inscrire de nouveaux sites
- Bahreïn : le Directeur du BIT dénonce l'appel à la démission de syndicalistes
- Une Palestinienne réfugiée au Liban remporte un concours de film de l'ONU
- Drogue : l'ONU et ses partenaires veulent mieux coopérer en Afrique de l'Ouest
- Angelina Jolie et le chef de HCR auprès des boat people à Lampedusa
- Une experte salue l'adoption par l'OIT de normes protégeant les travailleurs domestiques
- Libye : Ban Ki-moon appelle à poursuivre une action concertée

HCR : les pays en développement accueillent 80% des réfugiés du monde



20 juin - A l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a rappelé lundi que ce sont les pays en développement qui abritent 80% des réfugiés alors que les discours les plus virulents à l'égard de ces populations s'entendent surtout dans les pays les plus riches.

« La charge que représentent les déplacés dans le monde est particulièrement mal répartie. Les pays pauvres en accueillent beaucoup plus que les pays riches. Si c'est dans les pays industrialisés que le discours anti-réfugiés est le plus bruyant, il n'empêche que ce sont les pays en développement qui abritent 80% des réfugiés. Cette situation ne peut pas rester sans solution équitable », a déclaré Ban Ki-moon dans un message adressé à l'occasion de cette Journée.

« La Convention sur les réfugiés de 1951 a 60 ans cette année. Il y a 60 ans également qu'a été créé le Haut-commissariat pour les réfugiés, qui est l'organisme spécialisé des Nations Unies. Dans toutes les années écoulées depuis, il n'est pas devenu moins pressant ni plus facile de secourir les réfugiés et les déplacés du monde entier », a-t-il ajouté.

Le chef de l'ONU a rappelé que les conflits qui se prolongent et l'instabilité croissante dans des pays comme la Somalie, l'Iraq ou l'Afghanistan ainsi que les crises qui se développent en Afrique du Nord et au Moyen-Orient sont parmi les facteurs « qui expliquent pourquoi la population réfugiée représente actuellement 44 millions de personnes dans le monde ».

« En cette Journée mondiale, nous devrions tous, partout dans le monde, avoir une pensée pour ces millions d'enfants, de femmes et d'hommes qui ont été évincés et dont la vie est en danger alors que, le plus souvent, ils ne veulent que rentrer chez eux ou commencer une vie nouvelle. Ne perdons jamais de vue l'humanité que nous avons en commun », a-t-il conclu.



Le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a publié lundi un rapport sur les tendances mondiales en 2010 qui révèle un profond déséquilibre dans le soutien international accordé aux personnes déracinées dans le monde. Les pays en développement accueillent les quatre cinquièmes des réfugiés, à une période où l'hostilité à l'égard des réfugiés s'accroît dans de nombreux pays industrialisés.

Le rapport du HCR sur les tendances mondiales en 2010 montre que de nombreux pays parmi les plus pauvres au monde abritent de vastes populations réfugiées, aussi bien en valeur absolue que par rapport à la taille de leur économie. Le Pakistan, la République islamique d'Iran et la République arabe syrienne comptent les plus fortes populations réfugiées avec respectivement 1,9 million, 1,07 million et 1,005 million.

Le Pakistan en supporte également les plus lourdes répercussions économiques avec 710 réfugiés pour un dollar de son Produit intérieur brut (PIB) par habitant (en parité de pouvoir d'achat), suivi de la République démocratique du Congo (RDC) et du Kenya avec respectivement 475 et 247 réfugiés. En comparaison, l'Allemagne, le pays industrialisé qui accueille la plus importante population réfugiée (594.000 personnes), héberge 17 réfugiés pour un dollar de son PIB par habitant.

Il y a 60 ans, lors de la création du Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le nombre de réfugiés bénéficiaires était de 2,1 millions d'Européens, alors déracinés par la Seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, le HCR travaille dans plus de 120 pays, au bénéfice de personnes forcées de fuir à l'étranger, mais également à l'intérieur des frontières de leur propre pays.

Le rapport du HCR montre aussi que 43,7 millions de personnes sont déracinées à travers le monde, soit à peu près l'ensemble de la population de la Colombie ou de la République de Corée, ou encore de la Scandinavie et du Sri Lanka à la fois. Sur ce total, on dénombre 15,4 millions de réfugiés (dont 10,55 millions sont pris en charge par le HCR et 4,82 millions sont enregistrés auprès de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)), 27,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur même de leur propre pays par les conflits et près de 850.000 demandeurs d'asile, dont près d'un cinquième d'entre eux se trouvent en Afrique du Sud.

Il est particulièrement alarmant de noter le nombre de 15.500 demandes d'asile déposées par des mineurs non accompagnés et des enfants séparés de leur famille, pour la plupart des Somaliens et des Afghans. Le rapport ne couvre pas les déplacements de population qui se sont produits en 2011 depuis la Libye et la Côte d'Ivoire.

« Dans notre monde d'aujourd'hui, il est préoccupant d'observer les idées fausses sur les mouvements de réfugiés et le paradigme de la protection internationale », a déclaré lundi le chef du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, António Guterres, dans un communiqué.

« Les craintes d'afflux supposé de réfugiés dans les pays industrialisés sont très exagérées ou associées à tort avec des problèmes relatifs à la migration. En attendant, ce sont les pays les plus pauvres qui doivent supporter le plus lourd fardeau », a-t-il ajouté.

En 2010, et pour les réfugiés relevant de la compétence du HCR, 7,2 millions de personnes se trouvaient dans cette situation, soit plus que jamais depuis 2001. Parallèlement, seulement 197.600 personnes ont pu rentrer chez elles. C'est le nombre le plus faible depuis 1990.

« Un seul réfugié privé d'espoir, c'est déjà trop. Le monde se soustrait à ses obligations envers ces personnes, en les laissant attendre la fin de l'instabilité déchirant leur pays et en leur demandant de mettre indéfiniment leur vie entre parenthèses. Les pays en développement ne peuvent pas continuer à supporter seuls cette charge et le monde industrialisé doit corriger ce déséquilibre », a martelé António Guterres.

« Il faut accroître les quotas de places de réinstallation. Nous avons besoin d'initiatives de paix accélérées pour les conflits prolongés, afin que les réfugiés puissent rentrer chez eux », a-t-il ajouté.

Contrairement au faible niveau de retours de réfugiés l'an dernier, la situation des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, que l'on appelle les déplacés internes, a connu une évolution. En 2010, plus de 2,9 millions de déplacés internes

ont regagné leur foyer dans des pays comme le Pakistan, la République démocratique du Congo, l'Ouganda et le Kirghizistan. Néanmoins, même avec ce niveau de retours, le nombre global de 27,5 millions de déplacés internes était le plus élevé depuis 10 ans.

Un autre groupe, plus difficile à quantifier et qui relève de la compétence du HCR, est celui des apatrides, c'est-à-dire des personnes qui ne bénéficient pas du filet de sécurité que constitue la nationalité. Le nombre de pays faisant état de populations apatrides a augmenté régulièrement depuis 2004, mais des différences dans les définitions et les méthodologies empêchent encore d'obtenir des données fiables sur l'ampleur du problème.

En 2010, le nombre déclaré d'apatrides (3,5 millions) s'élevait à pratiquement la moitié de celui de 2009, mais cet écart était principalement dû à des changements méthodologiques dans certains pays ayant transmis les informations. Selon des données officieuses, le nombre d'apatrides à travers le monde avoisine plutôt les 12 millions. En août prochain, le HCR lancera une campagne mondiale pour mieux faire connaître le sort des apatrides dans le monde et accélérer les programmes pour leur venir en aide.

Soudan : l'ONU salue un accord sur Abyei entre les parties en conflit



Des casques bleus au Soudan en patrouille dans la région d'Abyei.

20 juin - Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a salué lundi un accord sur Abyei convenu le 20 juin 2011 entre le gouvernement du Soudan et le gouvernement du Sud-Soudan et a appelé les deux parties à respecter pleinement les dispositions sur la démilitarisation de la zone et sur l'établissement d'une administration et d'une police.

Le Secrétaire général a également appelé les deux parties « à coopérer pleinement avec les Nations Unies et le gouvernement d'Ethiopie pour le déploiement de soldats et de policiers chargés du maintien de la paix dans la zone », a ajouté le porte-parole du Secrétaire général dans une déclaration.

Ban Ki-moon a remercié le Groupe de haut niveau de l'Union africaine dirigé par l'ancien Président sud-africain Thabo Mbeki et le Premier ministre d'Ethiopie, Meles Zenawi, pour ses efforts consacrés à faciliter l'accord avec le soutien de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS). Il a promis le plein soutien des Nations Unies aux parties pour faciliter sa mise en œuvre.

« Le Secrétaire général appelle toutes les parties concernées à continuer de fournir leur pleine coopération à l'Union africaine pour arriver à un accord sur toutes les questions en suspens liées à l'Accord de paix global et sur les arrangements post sécession », a ajouté son porte-parole. Il appelle également toutes les parties à « cesser immédiatement les hostilités dans l'Etat du Sud-Kordofan et à fournir leur pleine coopération aux agences humanitaires en répondant aux besoins de la population affectée ».

La région d'Abyei, qui se situe à la limite entre le Nord et le Sud-Soudan, est en proie à des affrontements depuis plusieurs mois. L'Accord de paix global qui a mis fin en 2005 à la guerre civile entre le Nord et le Sud du Soudan prévoyait l'organisation d'un référendum d'autodétermination à Abyei en janvier 2011, en même temps que celui sur l'autodétermination du Sud-Soudan. Faute d'accord sur la composition d'une commission électorale, le scrutin avait été reporté. Le Sud-Soudan de son côté a voté massivement pour la sécession, qui entrera en vigueur le 9 juillet 2011.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a entendu lundi matin des exposés sur la situation au Soudan par le chef de la MINUS, Haile Menkerios, et l'Envoyé de l'Union africaine et ancien Président sud-africain, Thabo Mbeki, via téléconférence.

Thabo Mbeki a indiqué que le Nord et le Sud-Soudan ont demandé au Conseil de sécurité d'examiner l'accord qu'ils ont signé lundi car il prévoit l'intervention de l'ONU en vue de sa pleine application. « Le Conseil de sécurité pourra examiner cet accord dans les plus brefs délais, en particulier les dispositions relatives à la démilitarisation et celles ayant trait au

remplacement des forces soudanaises par des Casques bleus de l'ONU provenant des contingents éthiopiens », a-t-il dit.

Il a insisté sur le fait que l'accord conclu devra entrer en vigueur dans les meilleurs délais, afin de permettre aux réfugiés de la zone de rentrer rapidement dans leurs foyers, de permettre aux organisations de secours humanitaires d'intervenir efficacement sur le plan humanitaire et de faire baisser le niveau de violence.

Haile Menkerios a noté pour sa part que lorsque le Conseil de sécurité aura réagi à l'accord conclu aujourd'hui et l'aura approuvé, les Nations Unies seront prêtes à déployer rapidement des troupes éthiopiennes à Abyei, tout en assurant le retrait des autres forces et le retour des personnes déplacées.

Selon lui, il faudrait que le Conseil de sécurité donne des instructions en ce sens le plus rapidement possible, avant que la saison des pluies n'empêche les déplacements.

S'agissant de la situation dans le Sud-Kordofan, M. Mbeki a annoncé que, dès mardi, des représentants de cet État soudanais viendraient à Addis-Abeba pour discuter, sous les auspices du Représentant spécial de l'ONU et de l'Union africaine, « d'un processus pour régler le conflit en cours par des moyens pacifiques ».

M. Menkerios a expliqué que les deux parties étaient convenues que les hostilités pourraient prendre fin. « Nous espérons que cet accord sera suivi d'un cessez-le feu, après la conclusion d'un accord politique », a-t-il dit.

Outre les questions portant sur Abyei et le Sud-Kordofan, l'Union africaine continue d'aider les parties à avancer sur celles encore en suspens et relatives à l'Accord de paix global, a expliqué M. Mbeki. Il a indiqué que des mesures économiques étaient sur la table et devaient être examinées en vue d'établir les conditions d'une coopération entre le Nord et le Sud, « une fois que le Sud-Soudan aura accédé à l'indépendance le 9 juillet ».

« En matière d'échanges commerciaux, de monnaie et d'exploitation pétrolière, des accords sont sur le point d'être conclus, le point d'achoppement restant la sécurité le long de la frontière », a dit M. Mbeki. « Mais sur ce point également, nous sommes proches d'un règlement », a-t-il assuré, en rappelant qu'il reviendra au Conseil de sécurité de trancher sur ce que doivent être la taille et la composition d'une force internationale qui aidera les deux États à assurer la sécurité dans cette zone.

M. Menkerios a expliqué pour sa part qu'en ce qui concerne les préparatifs d'une mission éventuelle des Nations Unies au Sud-Soudan, la MINUS était en train d'acheminer du matériel vers cette zone.

Pour ce qui est du contrôle des frontières, les deux parties au conflit ont accepté l'intervention d'une partie tierce, a-t-il souligné.

Du fait des tensions qui subsistent, la MINUS sera pleinement opérationnelle jusqu'au 9 juillet, a-t-il ajouté. La liquidation de la Mission devrait donc commencer après cette date. Ensuite, il faudra maintenir l'aide au Groupe de haut niveau de l'Union africaine et aux autres partenaires qui continuent de prêter main forte pour l'établissement de la paix au Soudan, comme l'Union africaine, a préconisé M. Menkerios.

De son côté, la MINUS a indiqué lundi que la sécurité et la situation humanitaire dans le Sud-Kordofan restaient une source de grande préoccupation, alors qu'on observe un accroissement des moyens militaires déployés en divers endroits stratégiques.

La Mission continue d'appeler les parties en conflit à cesser les hostilités et les opérations militaires qui mettent en danger la vie de dizaines de milliers de civils. En attendant, les Nations Unies et leurs partenaires ont distribué de la nourriture à 31.500 personnes dans le Sud-Kordofan et rappellent que l'accès à toutes les zones affectées reste crucial pour garantir une livraison rapide de l'aide humanitaire aux personnes déplacées.

Les Etats membres de l'AIEA jugent nécessaire de renforcer la sûreté nucléaire



Yukiya Amano.

20 juin - Au premier jour d'une Conférence ministérielle sur la sûreté nucléaire qui se tient à Vienne, en Autriche, les Etats-membres de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ont adopté une déclaration soulignant la nécessité de renforcer les réglementations nationales et internationales et le rôle de l'AIEA dans la promotion de la coopération nucléaire.

Dans cette déclaration, la Conférence ministérielle « souligne l'importance de la mise en œuvre de mesures nationales et internationales afin de garantir que les niveaux les plus hauts et les plus robustes soient mis en place, basés sur les standards de l'AIEA qui doivent être constamment réexaminés et renforcés ».

Les Etats membres ont aussi réaffirmé leur engagement « pour renforcer le rôle central de l'AIEA dans la promotion de la coopération et dans la coordination des efforts internationaux mondiaux sur la sûreté nucléaire en procurant une expertise ».

A l'ouverture de la Conférence, le Directeur de l'AIEA, Yukiya Amano, a également plaidé en faveur d'un renforcement des réglementations nationales et internationales sur la sûreté nucléaire.

« Les mois à venir vont être cruciaux pour prendre des mesures correctives immédiates et mettre en place un terrain solide pour de futures activités avec pour objectif le renforcement de la sûreté nucléaire », a dit M. Amano, lors d'une conférence de presse en marge de la rencontre.

Il estime que les agences de sûreté nucléaire nationale doivent être indépendantes et adéquatement financées. Il a aussi rappelé la nécessité de renforcer la préparation aux situations de crise et les systèmes de réponses, ainsi que l'extension du partage d'informations au niveau international.

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a également considéré que « l'avenir de la sûreté nucléaire est profondément dépendant du maintien des plus hauts standards de sûreté nucléaire », dans un message lu à la Conférence ministérielle par le Haut représentant de l'ONU pour les affaires de désarmement, Sergio Duarte.

La Conférence se déroule moins de quatre mois après le séisme et le tsunami qui ont frappé les côtes du Japon le 11 mars dernier et ont endommagé les réacteurs de la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi. Dans un rapport préliminaire rendu public au début du mois de juin, l'AIEA a indiqué que le risque de tsunami avait été sous-estimé, mais que la réponse des autorités japonaises à la catastrophe avait été exemplaire.

Dans leur rapport, les experts de l'AIEA ont indiqué que « les concepteurs et les opérateurs de centrales nucléaires doivent évaluer de manière appropriée les risques de catastrophes naturelles et protéger les centrales. Ils devraient périodiquement actualiser les méthodes d'évaluation ».

Composée de vingt experts d'une douzaine de pays différents et dirigée par l'Inspecteur en chef des installations nucléaires du Royaume-Uni, Mike Weightman, la mission était chargée d'examiner la gestion de la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi par la Compagnie d'électricité de Tokyo (TEPCO).

M. Weightman doit présenter le rapport et les recommandations de la mission lors de la Conférence ministérielle qui se tient à Vienne jusqu'au 24 juin.

Bahreïn : le Directeur du BIT dénonce l'appel à la démission de syndicalistes



Le Directeur général du BIT, Juan Somavia.

20 juin - Le Directeur général du Bureau international du travail (BIT), Juan Somavia, a condamné lundi l'appel lancé publiquement par la Commission conjointe des principales entreprises de Bahreïn demandant aux 15 membres du comité exécutif de la Confédération générale des syndicats de Bahreïn de démissionner immédiatement sous peine de devoir faire face à des poursuites judiciaires pénales et civiles.

« La menace de poursuites judiciaires de la part d'entreprises contrôlées entièrement ou en partie par l'Etat constitue un acte d'intimidation qui éloigne Bahreïn encore un peu plus de la voie du respect des droits syndicaux sur laquelle le pays s'était engagé depuis 2002, que le BIT avait largement reconnu et dont il s'était félicité », estime le BIT.

Le BIT a engagé des efforts intensifs ces derniers mois pour encourager le retour au dialogue social au Bahreïn, afin de s'assurer de la sécurité et de la protection des dirigeants syndicaux et pour promouvoir la réintégration des quelque 2000 travailleurs ayant fait l'objet d'un licenciement.

Néanmoins, et malgré la recommandation annoncée par une commission gouvernementale en faveur de la réintégration de 571 travailleurs, ces derniers n'ont toujours pas retrouvé leurs postes. Ceci devrait pourtant se produire rapidement et être suivi par la réintégration de l'ensemble des travailleurs licenciés.

Le Directeur général « déplore vivement l'ultimatum visant à la confrontation émis par la Commission des principales entreprises. Il demande au gouvernement d'obtenir son retrait immédiat et de tout faire pour réunir toutes les partenaires autour de la table du dialogue social allant de pair avec l'annonce très positive faite le 31 mai par son Altesse Hamad bin Issa Al Khalifa, roi de Bahreïn, qui avait fait naître beaucoup d'espoir à l'intérieur et à l'extérieur du pays. »

Drogue : l'ONU et ses partenaires veulent mieux coopérer en Afrique de l'Ouest



Saïd Djinnit.

20 juin - Des responsables des Nations Unies, d'organisations régionales et des ministres se sont engagés lundi à travailler ensemble dans la lutte contre le trafic de drogue et le crime organisé en Afrique de l'Ouest, une région qui est devenue un point de transit clé pour l'expédition de cocaïne en provenance d'Amérique latine vers l'Europe.

Lors d'une réunion à Dakar, au Sénégal, les participants ont discuté des moyens de rationaliser leurs efforts contre la drogue et la criminalité dans la région. La production de médicaments de contrefaçon et la contrebande de cigarettes sont également considérées comme des problèmes majeurs.

La session inaugurale du Comité politique de haut niveau de l'Initiative de la côte d'Afrique de l'Ouest était présidée par Saïd Djinnit, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest.

La réunion faisait suite à un plan d'action régional adopté en 2009 dans le but de lutter contre les trafics illicites, le crime organisé et l'abus de drogues au sein de la population locale.

Ce plan a suivi un rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) qui a révélé que la valeur des flux illicites dans la région dépasse parfois le Produit intérieur brut (PIB) des pays.

La contrebande de cigarettes en Afrique de l'Ouest, par exemple, génère environ 775 millions de dollars, plus que le PIB de

la Gambie, tandis que le commerce de comprimés antipaludéens contrefaits dépasse le PIB de la Guinée-Bissau.

La réunion d'aujourd'hui a examiné les récentes initiatives en Sierra Leone, au Libéria et en Guinée-Bissau et ont également discuté de l'impact de la récente crise post électorale en Côte d'Ivoire.

Les participants comprenaient des représentants de l'ONU, de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union africaine (UA), de l'Union européenne (UE) et d'Interpol, ainsi que les ministres de la justice et de l'intérieur de Côte d'Ivoire, de Guinée- Bissau, du Libéria et de la Sierra Leone.

Une experte salue l'adoption par l'OIT de normes protégeant les travailleurs domestiques



Gulnara Shahinian, Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines d'esclavage.

20 juin - La Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavage, Gulnara Shahinian, a salué lundi l'adoption par l'Organisation internationale du travail (OIT) de la Convention sur le travail décent pour les travailleuses et les travailleurs domestiques qui constitue une étape décisive dans la protection du droits de millions de travailleurs dans le monde.

« Le travail domestique rémunéré, lorsque le droit des travailleurs est respecté et protégé, constitue une contribution précieuse à la société », a déclaré lundi Mme Shahinian par communiqué.

« Cette Convention reconnaît les droits des travailleurs domestiques et contribuent de manière significative au combat contre la servitude domestique », a-t-elle ajouté.

La servitude domestique ou l'esclavage est une situation de vulnérabilité lorsqu'une personne est forcée physiquement ou moralement de travailler sans contre partie financière et privée de liberté et dont la dignité est bafouée. Les enfants sont particulièrement vulnérables à la servitude domestique, spécialement les filles.

« Comme de nombreuses autres formes d'esclavage, la servitude domestique apparaît dans l'ombre de nombre de secteurs de l'économie informelle. C'est la première fois que la protection des droits est en train de s'étendre pour travailler sur le secteur informel », a précisé l'experte.

« La ratification rapide de la Convention va permettre de restaurer la dignité de nombre d'hommes, de femmes et d'enfants », a-t-elle conclu.

Des estimations récentes de l'OIT basées sur des enquêtes nationales et/ou des recensements réalisés dans 117 pays situent le nombre de travailleurs domestiques à 53 millions au moins, mais les spécialistes estiment qu'il pourrait dépasser largement les 100 millions à travers le monde, compte tenu du fait que ce type de travail est souvent dissimulé et non répertorié. Dans les pays en développement, ils représentent au moins 4 à 12% de l'emploi salarié. Quelque 83% de ces travailleurs sont des femmes ou des jeunes filles et beaucoup sont des travailleuses migrantes.

FNUAP : avec davantage de sages-femmes on pourrait éviter 3,6 millions de décès



Une sage-femme examine une femme enceinte.

20 juin - Plus de 3,6 millions de décès pourraient être évités chaque année dans 58 pays en développement d'ici à 2015, si l'on augmentait le nombre de sages-femmes, révèle un rapport du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) publié lundi.

« Garantir que chaque femme et chaque nouveau-né ont accès à des services de qualité nécessite que nous prenions des mesures pour développer ce que nous avons déjà au sein des communautés, des régions et des pays », a souligné le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans l'introduction du rapport du FNUAP.

Le rapport, intitulé « La situation des sages-femmes dans le monde 2011 », a été présenté au Congrès triennal international de la confédération des sages-femmes qui se tient à Durban, en Afrique du Sud.

Chaque année, 358.000 femmes meurent en donnant la vie, deux millions de nouveau-nés décèdent dans les 24 premières heures de leurs vies et il y a 2,6 millions d'enfants mort-nés. Tous ces décès sont principalement dus à des conditions inappropriées de soins lors de l'accouchement.

« Le rapport pointe le besoin urgent de former davantage d'agents de santé dotés de compétences obstétriques et de garantir l'équitable accès des services de soins médicaux dans les communautés pour améliorer la santé des femmes et des enfants », a pour sa part déclaré le Directeur exécutif du FNUAP, Babatunde Osotimehin, dans un communiqué.

Le rapport révèle que malgré la formation de 112.000 sages-femmes supplémentaires, 38 des 58 pays en développement étudiés par le FNUAP n'atteindront pas la couverture de 95% des naissances effectuées par du personnel compétent d'ici à 2015, comme le prévoit l'Objectif du Millénaire pour le développement 5 (OMD5). Il manque environ 350.000 sages-femmes dans le monde.

Selon le rapport, 61% des décès des mères à l'accouchement, 49% des enfants mort-nés et 60% des nouveau-nés décédés pourraient être évités.

« Ce rapport identifie clairement le besoin de se doter de personnel compétent en matière obstétrique », a déclaré pour sa part la Présidente de la Confédération internationale des sages-femmes, Bridget Lynch.

L'étude a réuni les données de 58 pays qui ensemble comptent pour 60% des naissances mondiales mais 90% des décès maternels. Parmi les 38 pays qui ont le plus besoin de sages-femmes, 22 ont besoin de doubler le nombre d'entre elles d'ici à 2015, sept d'entre eux ont besoin de tripler ou quadrupler le nombre de sages femmes et neuf pays (Cameroun, Tchad, Ethiopie, Guinée, Haïti, Niger, Sierra Leone, Somalie et Soudan) ont besoin de multiplier de six à 15 fois le nombre actuel d'agents de santé obstétriciens.

Al Qaïda et Taliban : le Conseil de sécurité crée deux régimes de sanctions séparés



Le Conseil de sécurité.

20 juin - Reconnaissant que « les conditions de sécurité ont évolué en Afghanistan », le Conseil de sécurité a apporté vendredi des modifications au régime de sanctions contre les Taliban, Al-Qaïda et les individus et entités qui leur sont associés, et a prorogé de 18 mois le mandat du Bureau du Médiateur du Comité des sanctions créé par la résolution 1267 (1999).

Le Conseil de sécurité, qui reconnaît que « certains membres des Taliban ont rallié le gouvernement afghan et rejeté l'idéologie terroriste d'Al-Qaïda et de ses partisans » et « soutiennent la recherche d'une solution pacifique du conflit », a, en adoptant à l'unanimité la résolution 1989 (2011), créé deux régimes de sanctions séparés.

Les dispositions de cette résolution du Conseil de sécurité, agissant au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, concernent notamment certaines mesures à prendre par les États, les inscriptions sur la Liste récapitulative du Comité créé par les résolutions 1267 (1999) et 1333 (2000), ou les radiations de celle-ci, sa révision, sa tenue à jour et la coopération avec le Gouvernement afghan.

Le Conseil a également créé un Comité du Conseil de sécurité, composé de tous ses membres, chargé en particulier d'examiner les demandes d'inscription sur la Liste récapitulative ou de radiation de celle-ci.

Auparavant, par la résolution 1988 (2011), également adoptée à l'unanimité, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat du Bureau du Médiateur du Comité 1267 (1999), établi par sa résolution 1904 (2009), d'une nouvelle période 18 mois à compter d'aujourd'hui.

Le Conseil a décidé que le Médiateur devra continuer à recevoir les demandes des personnes, de groupes, des entreprises et entités qui souhaitent être radiés de la Liste récapitulative du Comité de manière « indépendante et impartiale ».

Par ce texte, le Conseil de sécurité a en outre décidé que le Médiateur devra présenter au Comité des observations et une recommandation sur la radiation de ces personnes, groupes, entreprises et entités.

UNESCO : le Comité du patrimoine mondial se réunit pour inscrire de nouveaux sites



La Maison de Savoie à Turin (Italie), sur la Liste du patrimoine mondial.

20 juin - Alors que la Convention du patrimoine mondial célébrera l'an prochain son 40e anniversaire, son avenir et les défis croissants posés par la préservation du patrimoine ont été au centre des discours prononcés à l'ouverture de la 35e session du Comité du patrimoine mondial qui se réunit à Paris à partir de lundi et jusqu'au 29 juin.

« Dans un monde qui change, le Patrimoine mondial nous rappelle ce qui unit l'humanité », a déclaré la Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Irina Bokova. « C'est aussi un rappel des liens qui existent entre culture, nature et sociétés ».

« Les sites du patrimoine mondial peuvent être de formidables vecteurs de dialogue, de réconciliation, de développement et de connaissance », a déclaré Irina Bokova. « Tandis que le nombre de sites du Patrimoine mondial augmente, leur vulnérabilité s'accroît. Nous devons améliorer notre prise en compte de la prévention des risques et la gestion sur le long terme des sites du Patrimoine mondial », a-t-elle toutefois ajouté.

Le Comité du patrimoine mondial, responsable de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, comprend des représentants de 21 pays, élus pour quatre ans par les Etats parties à la Convention. Tous les ans, le Comité ajoute de nouveaux sites sur la Liste du patrimoine mondial.

Le Comité du patrimoine mondial examine également des rapports relatifs à l'état de conservation des sites inscrits et demande aux Etats parties de prendre, le cas échéant, les mesures de conservation et de préservation nécessaires.

A ce jour, la Liste du patrimoine mondial comprend 911 biens d'une « valeur universelle exceptionnelle », dont 704 biens culturels, 180 biens naturels et 27 mixtes, dans 151 Etats parties. La Convention du patrimoine mondial a été ratifiée par 187 Etats parties à ce jour.

Dans les jours qui viennent, le Comité du patrimoine mondial examinera l'état de conservation de 169 biens du Patrimoine mondial, notamment les 34 sites qui figurent sur la Liste du patrimoine en péril. Il examinera également les candidatures des 37 sites proposés à l'inscription.

A ce jour, les biens naturels dont l'examen est prévu lors de la réunion sont : la Côte de Ningaloo (Australie), le Parc national de la Pendjari (Bénin, une extension du Parc national du W du Niger), le Parc national de Wudalianchi (Chine), les Forêts anciennes de hêtres d'Allemagne (Allemagne, une extension des Forêts primaires de hêtres des Carpates, Slovaquie et Ukraine), les Ghâts occidentaux (Inde), l'Aire protégée de Harra (Iran), les Iles d'Ogasawara (Japon), le Réseau des lacs du Kenya dans la vallée du Grand Rift (Kenya), la Trinationale de la Sangha (Cameroun, Congo, République centrafricaine), ainsi que la possible inscription suivant de nouveaux critères du Parc national de Phong Nha – Ke Bang (Viet Nam), déjà inscrit.

Trois biens sont proposés en tant que sites mixtes (à la fois naturels et culturels) : le Parc national des montagnes Bleues et des monts John Crow (Jamaïque), la Zone protégée du Wadi Rum (Jordanie) et le Delta du Saloum (Sénégal).

Les biens culturels suivants seront également examinés pour une éventuelle inscription : Activités perlières, témoignage d'une économie insulaire (Bahreïn) ; le Centre historique de Bridgetown et sa garnison (Barbade) ; le Paysage culturel du lac de l'Ouest de Hangzhou (Chine) ; le Paysage culturel du café (Colombie) ; le Paysage culturel du pays Konso (Ethiopie) ; Les Causses et les Cévennes (France) ; l'Oeuvre architecturale de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au Mouvement Moderne (France, Argentine, Belgique, Allemagne, Japon, Suisse) ; L'Usine Fagus (Allemagne) ; Le Jardin persan (Iran) ; la Porte des trois arches de Dan (Israël) ; les Lombards en Italie, lieux de pouvoir (568-774 après J.C.) (Italie) ; Hiraizumi - Temples, jardins et sites archéologiques représentant la Terre pure bouddhiste (Japon) ; le Fort Jésus à Mombasa (Kenya) ; les Hauts-fourneaux de la Fundidora Monterrey (Mexique) ; les Sites de monnaie de pierre de Yap aux Palaos et à Yap (Micronésie / Palaos) ; les Ensembles pétroglyphiques de l'Altai mongolien (Mongolie) ; la cathédrale de León (Nicaragua) ; le Paysage culturel de la Serra de Tramuntana (Espagne) ; les Sites archéologiques de l'île de Méroé (Soudan) ; les Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes (Suisse, Autriche, France, Allemagne, Italie, Slovénie) ; les Villages antiques du Nord de la Syrie (Syrie) ; la Mosquée Selimiye et son ensemble social (Turquie) ; la Résidence des métropolitains de Bucovine et de Dalmatie (Ukraine) ; les Sites culturels d'Al Aïn : Hafit, Hili, Bidaa Bint Saud et les oasis (Emirats Arabes Unis) ; la Citadelle de la dynastie Hô (Viet Nam).

Une Palestinienne réfugiée au Liban remporte un concours de film de l'ONU



Le camp de réfugiés de Nahr el Bared.

20 juin - Une jeune femme de 25 ans vivant dans le camp de réfugiés palestiniens de Nahr el Bared au Liban a gagné la seconde édition du concours de film annuel de la Journée mondiale des réfugiés organisée par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

« Nous invitons tous les réfugiés palestiniens à montrer leurs talents et à nous raconter leur monde et leur vie car les réfugiés et en particulier nos jeunes étudiants méritent l'opportunité de parler au monde. Ce que nous avons reçu était un aperçu de la réalité, de la créativité et du potentiel de ces populations qui ont si souvent été marginalisées et ignorées mais qui font entendre leur voix de manière croissante », a estimé lundi le Commissaire général de l'UNRWA, Filippo

Grandi, dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés.

Le thème du concours ouvert aux jeunes réalisateurs palestiniens au Moyen-Orient était « Mon monde ». Le court-métrage, réalisé par Tahani Awad, a impressionné le panel de juges du concours par la force du récit mit en scène, celui d'une famille qui retourne dans leur maison de Nahr el Bared après que des affrontements l'ont contraint à fuir, a indiqué l'UNRWA par communiqué.

Pour marquer la Journée mondiale des réfugiés et commémorer cette année le 60e anniversaire de la Convention relative au statut des réfugiés, le HCR lance une campagne d'une durée de six mois visant à mieux faire connaître le vécu des réfugiés et d'autres personnes déracinées.

L'UNRWA a pour mission de fournir des services de bases aux 4,8 millions de réfugiés palestiniens qui vivent à Gaza, en Syrie, en Jordanie, au Liban et en Cisjordanie.

Angelina Jolie et le chef du HCR auprès des boat people à Lampedusa



Un navire des garde-côtes italiens vient en aide à des Tunisiens au large de Lampedusa.

19 juin - A la veille de la Journée mondiale des réfugiés, l'actrice américaine et Ambassadrice de bonne volonté du Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Angelina Jolie, et le chef du HCR, António Guterres, ont rencontré dimanche des boat people, dont des mineurs non accompagnés, sur l'île italienne de Lampedusa.

Plus de 40.000 personnes ont risqué leur vie depuis le début de cette année pour traverser la Méditerranée à bord de bateaux bondés pour rejoindre Lampedusa. Quelque 1.500 personnes ont perdu la vie durant cette traversée.

Angelina Jolie et António Guterres se sont rendus à la Porta d'Europa – un monument de pierres situé en front de mer où des centaines de bateaux sont arrivés depuis l'Afrique du Nord avec des migrants à leur bord, dont des réfugiés et des demandeurs d'asile.

António Guterres a appelé les pays européens à accepter les personnes qui arrivent depuis l'Afrique et tout spécialement celles qui fuient la violence en Libye. « En cette période où nous avons tant de conflits aux portes de l'Europe, le plus important qu'un pays puisse faire, c'est de garder ses frontières ouvertes », a-t-il affirmé, en faisant notamment référence à l'Italie.

Le Haut Commissaire a souligné qu'environ 18.000 personnes, dont des réfugiés, avaient déjà rejoint Lampedusa par bateau depuis la Libye à ce jour. Il a ajouté que ce chiffre représente seulement 2% des personnes qui avaient quitté la Libye depuis l'éruption du conflit en février dernier.

Angelina Jolie a fait part de son émotion de se retrouver à la Porta d'Europa. « C'était très émouvant d'être là avec le maire, le prêtre et des habitants de Lampedusa à cet endroit, pour une minute de silence alors qu'une couronne de fleurs a été déposée sur l'épave d'un bateau à bord duquel trois migrants avaient perdu la vie.

« Lorsque je pense à ces personnes, à leur famille, je tente d'imaginer leur passé – par exemple une mère avec ses enfants – et ce qui les a poussés à entreprendre ce voyage. Quelle vie a-t-elle eue, qu'a-t-elle enduré pour devoir à tout prix s'embarquer à bord d'un bateau bondé et impropre à la navigation ? » a dit Angelina Jolie.

Angelina Jolie et António Guterres se sont également rendus dans des centres de réceptions à Lampedusa et ils ont rencontré des mineurs non accompagnés ainsi que des nouveaux arrivants. Les autorités italiennes ont transféré la plupart des boat people vers l'Italie continentale, mais d'autres ont été expulsés vers la Tunisie. La plupart des arrivants sont des migrants économiques originaires de Tunisie. D'autres ont besoin de protection internationale, y compris des réfugiés d'Afrique subsaharienne et de Libye.

António Guterres a indiqué qu'il était important que les arrivants soient transférés depuis les centres d'accueil surpeuplés de Lampedusa dès que possible. Il a également noté que, parmi les arrivants en Italie, « il y a des personnes qui deviennent réfugiés pour la seconde fois. »

Parallèlement, il a évoqué son désaccord sur des propositions selon lesquelles l'Italie pourrait reprendre une politique d'expulsion vers l'Afrique des bateaux transportant des migrants. « Ma position est claire, il n'est pas possible de renvoyer de force des personnes vers une situation de guerre civile. »

Avant de rejoindre le Haut Commissaire du HCR, Angelina Jolie se trouvait à Malte, qui est également une destination pour les personnes qui fuient l'Afrique du Nord par bateau. Elle s'est rendue à Lyster Barracks, une ancienne installation de la Royal Air Force et désormais un centre de rétention pour demandeurs d'asile, dont beaucoup ont fui la violence en Libye. Parmi eux, se trouvent des Somaliens, des Ethiopiens et des ressortissants d'autres pays de l'Afrique sub-saharienne.

« Malte a sauvé de nombreuses vies humaines, mais les conditions d'hébergement des arrivants y sont des plus préoccupantes », a indiqué Angelina Jolie à Malte dimanche matin. « Nous nous sommes entretenus aujourd'hui avec des représentants des autorités maltaises et nous reprendrons nos discussions sur la façon dont, ensemble, nous pouvons améliorer les conditions de vie dans ces lieux d'accueil, tout spécialement pour les enfants.

« Nous avons discuté de nos préoccupations communes pour assurer que les demandes d'asile sont examinées aussi rapidement que possible afin que personne ne soit confronté à des conditions de type carcérales en attendant une décision sur son statut de réfugié », a-t-elle ajouté.

Un grand nombre des personnes qu'Angelina Jolie a rencontrées au milieu de conteneurs lui ont expliqué qu'elles travaillaient en Libye pour envoyer de l'argent à leurs familles restées au pays. Un homme a parlé de la Libye comme étant le cœur de l'Afrique, où on pouvait trouver du travail. « Maintenant le pays est en feu et l'Afrique pleure », a-t-il affirmé.

Les arrivants ont expliqué qu'auparavant, ils n'avaient jamais tenté de venir en Europe, ils recherchaient juste un lieu sûr où trouver du travail. Toutefois, avec l'escalade du conflit en Libye, ils n'ont pas eu d'autre alternative.

L'Ambassadrice de bonne volonté du HCR s'est également rendue dans un centre de rétention ouvert localisé près du principal aéroport de Malte où vivent des demandeurs d'asile vulnérables pendant l'examen de leur demande d'asile, dans des tentes à l'intérieur d'un ancien hangar autrefois réservé aux avions. Les personnes qu'elle y a rencontrées lui ont fait part de leurs conditions de vie difficiles.

Libye : Ban Ki-moon appelle à poursuivre une action concertée



18 juin - Alors qu'un accord pour mettre fin à la crise en Libye est loin d'être conclu, un processus de négociation est en cours sous les auspices des Nations Unies et il est nécessaire que la communauté internationale continue d'agir de manière concertée, a souligné samedi le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, à l'occasion d'une réunion sur la Libye.

Le Secrétaire général participait par téléconférence à la troisième réunion de haut niveau des organisations régionales sur la Libye, qui se déroulait au Caire avec l'Union africaine, l'Union européenne, la Ligue des Etats arabes et l'Organisation de la conférence islamique.

"Le Secrétaire général a exprimé sa forte préoccupation concernant la poursuite de la violence et l'impact humanitaire des combats en Libye. Il a souligné l'importance d'un effort coordonné et d'un message cohérent de la communauté internationale aux acteurs sur le terrain en Libye", a dit son porte-parole dans un communiqué.

"Chaque jour qui passe signifie davantage de troubles pour la population de Libye, la situation est très instable et les lignes de front ne cessent de changer. Il est important que nous continuions à travailler ensemble", a dit le Secrétaire général lors de cette réunion, selon son porte-parole.

Ban Ki-moon a rappelé que trouver une solution politique à la crise en Libye était la priorité des Nations Unies. Il a souligné le rôle joué par son Envoyé spécial Abdul Ilah Khatib dans le processus de négociation en cours.

S'agissant de la situation humanitaire, le Secrétaire général a noté des pénuries de stocks de nourriture et de carburant et des inquiétudes croissantes concernant l'accès à l'eau et aux soins médicaux. Il a également noté une épidémie de rougeole signalée récemment dans la ville de Sabha, au sud-ouest, et un manque de vaccins et d'autres médicaments dans le pays.

"Les efforts humanitaires des Nations Unies ont lieu dans des circonstances extrêmement difficiles", a dit le Secrétaire général.

Il a également déclaré qu'il continuerait à insister, auprès des dirigeants mondiaux et d'autres interlocuteurs clés, sur l'importance de la planification post conflit concernant la Libye.

Vendredi, le Secrétaire général a parlé au téléphone avec le Premier ministre libyen Baghdadi al-Mahmoudi et a exprimé sa profonde préoccupation concernant la situation humanitaire.